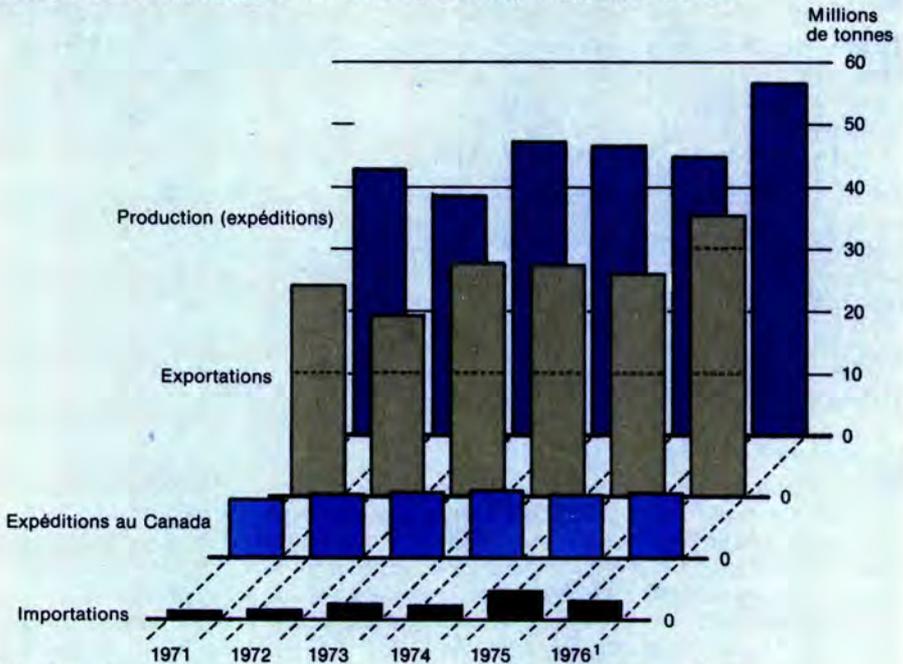


## Production et commerce du minerai de fer, Canada, 1971-76



1. Les chiffres des importations, des expéditions au Canada et des exportations sont basés sur ceux des neuf premiers mois de 1976.

minimale de production de 18 millions de tonnes de concentré de minerai de fer (d'une teneur en fer de 66%), avec possibilité d'expansion jusqu'à 24 millions de tonnes par an. La capacité maximale devait être atteinte en 1978. Les deux tiers de la production seront exportés vers l'Europe, et l'autre tiers est destiné à la US Steel. La Québec Cartier détient 8.23% des actions d'un groupe qui s'intéresse à l'aménagement du lac Fire au Québec. Parmi les autres participants se trouvent la Sidbec, organisme provincial qui détient 50.1% des actions, et la British Steel Corp. qui en détient 41.67%. La nouvelle société formée pour s'occuper de l'aménagement du lac Fire s'appelle Sidbec-Normines Ltd. Le minerai brut extrait au lac Fire est transporté par chemin de fer jusqu'au lac Jeannine où se trouve un concentrateur qui produira, prévoit-on, 6 millions de tonnes de concentré par an à partir du minerai extrait aux mines du lac Fire et du lac Jeannine, où les réserves ont été presque épuisées en 1977. Une usine de bouletage devant utiliser le concentré provenant du lac Jeannine était en construction à Port Cartier. Elle devrait produire 3 millions de tonnes de boulettes par an d'une teneur en fer de 65% et d'une teneur en silice de plus de 6%, et 3 millions de tonnes de boulettes par an d'une teneur en fer de 68% et d'une teneur en silice de moins de 2%. Le premier produit alimentera des hauts fourneaux ordinaires, tandis que le second sera utilisé par les usines à réduction directe, notamment l'usine de la Sidbec à Contrecoeur.

La plupart des problèmes de conception ont été résolus à l'usine de bouletage de l'IOC à Sept-Îles (Qué.); on prévoyait une pleine capacité de production en 1978. L'usine est conçue pour produire 6 millions de tonnes par an. En 1976, la production a atteint 3.7 millions de tonnes. Le minerai traité est un mélange de 85% de minerai bleu et de 15% de minerai jaune provenant de la région de Schefferville.

La Société de développement de la Baie James (SDBJ) a poursuivi le forage sur son gisement situé à Lac Albanel (Qué.). Les réserves dépassaient un milliard de tonnes de